



Arles, lundi 25 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04467**Modifiant l'avis n° FR/2022/00980**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Atterrissage (suite à la crue de fin 2021)

Ne pas serrer la rive droite (dés l'entrée dans l'embouquement de l'écluse de Saint-Gilles) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 18/02/2022 à 16:00 au 25/07/2022 à 15:45 - avec pour périodicité : Permanent

o **Canal du Rhône à Sète**

entre les pk 0 (Carrefour avec le Petit-Rhône) et pk 0.110 (Amont du duc d'albe du garage amont de l'écluse)

Commentaire :

Les mesures temporaires du présent avis à la batellerie sont remplacées par celles de l'avis à batellerie N°FR/2022/04461, ceci à compter du 25 juillet 2025 15h45.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

26/07/2022

Par délégation

Joseph VIOLLIN